

Contre la liberté d'expression : les embusqués du KGB-français

A - « Liberté d'expression ! » qu'ils disaient ! Mais ils faisaient exactement le contraire

Lors des grands rassemblements qui ont suivi l'attentat contre Charlie Hebdo, les médias et les hommes politiques qui se mettaient en vedette nous jouaient une incroyable pantalonnade : **dans leur sens à eux, la liberté d'expression concerne uniquement le droit au blasphème**, avec des arrière-pensées de fauteurs de guerre.

Pour tout ce qui concerne notamment la politique éducative, la gestion et la défense de la langue française, la politique économique et sociale, l'écologie, la politique énergétique, **la réalité, c'est au contraire la loi du silence et une incroyable chape de plomb**

C'est grâce à cette chape de plomb si

B – Les chiens de garde de la loi du silence.

Leur mission est délicate parce que, en tant que gardiens de la loi du silence, il leur est interdit d'aboyer. Leur manière d'agir, c'est alors de faire un petit caca, et de se sauver aussitôt. Exemples

a) « Vous m'emmerdez avec vos mails à la con qui n'intéresse que vous !

Retirez-moi de votre liste : je ne vous ai

toutes les réformes du système éducatif mises en place depuis les années 1960 ont été adoptées sans protestation apparente, alors qu'un moindre débat aurait montré soit qu'elles étaient médiocres, soit qu'elles relevaient d'un véritable sabotage de l'école française

Parmi les embusqués du KGB-français, on se limite ici à ceux qui surveillent les courriels et les réseaux sociaux, à la limite de la correspondance privée.

Ils sont chargés de culpabiliser ceux qui font circuler des informations gênantes en toute indépendance politique, donc en dehors du jeu convenu des guéguerres et singeries habituelles

On en a découvert deux catégories : les chiens de garde de la loi du silence, et les Tartarin tueurs de spams

jamais donné mon mail !!!!! Si il y a un prochain envoi, ça va finir à la CNIL pour vous ! »

b) « Qu'est ce que tu pollues ma boîte avec tes merde ! »

c) « Euh sérieux je m'en fiche alors tu le supprimes de ta base de données illico ou ça va aller mal. Bisous bisous »

C - Les Tartarin tueurs de spams

Ils cherchent à impressionner par un style solennel et des allures d'autorité juridique.

Voici un exemple. L'auteur du courriel en question avait lui-même pris l'initiative de la demande de contact et il avait déjà reçu sans broncher plusieurs messages.

« *Objet : Je m'oppose à recevoir des courriers électroniques non sollicités*

Madame, Monsieur,

Vous m'avez adressé dans ma boîte aux lettres électronique, et sans que je l'aie sollicité, le message ci-joint.

Aussi, conformément à l'article 38 alinéa 2 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, je vous demande de bien vouloir procéder à la radiation de toutes les données me concernant qui figureraient dans vos fichiers.

Je vous rappelle qu'à défaut de prendre en compte ma demande de radiation, le fait de m'envoyer d'autres messages ou de transmettre mon adresse de

messagerie à des tiers malgré mon opposition est passible des peines prévues aux articles 226-18-1 (jusqu'à 300 000 euros d'amende et 5 années d'emprisonnement) et 226-24 (peine d'amende multipliée par 5 pour les personnes morales) du code pénal.

Souhaitant ne pas avoir à utiliser les voies de droit qui me seraient ouvertes si vous ne preniez pas en compte ma demande,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.
xxxx@gmail.com abuse@yyyy.fr
spam@yyyy.fr contact@yyyy.fr »

Trois adresses sur les quatre révèlent un souverain pouvoir de nuisance dans la surveillance d'un même serveur de courriels qu'on a appelé ici yyyy

A partir de la réception de ce courriel les nouvelles acceptations de contacts et les nouvelles demandes de contacts par Viadeo, qui progressaient à un bon rythme auparavant, se sont arrêtées

D – Conclusions

Ces rodomontades et ce réel pouvoir de nuisance ne doivent pas impressionner.

Le système est aux abois et l'attentat contre Charlie Hebdo annonce sa fin comme la catastrophe de Tchernobyl en 1986 a annoncé la chute du Mur

de Berlin trois ans plus tard

Voir : « **1989 : Chute du Mur de Berlin : les leçons que nos médias ne risquaient pas de tirer** »

Ortograf-FR (Louis Rougnon Glasson)
doc f860-f02-1p-fly février 2015